

Pesticides contrefaits et illégaux en Europe

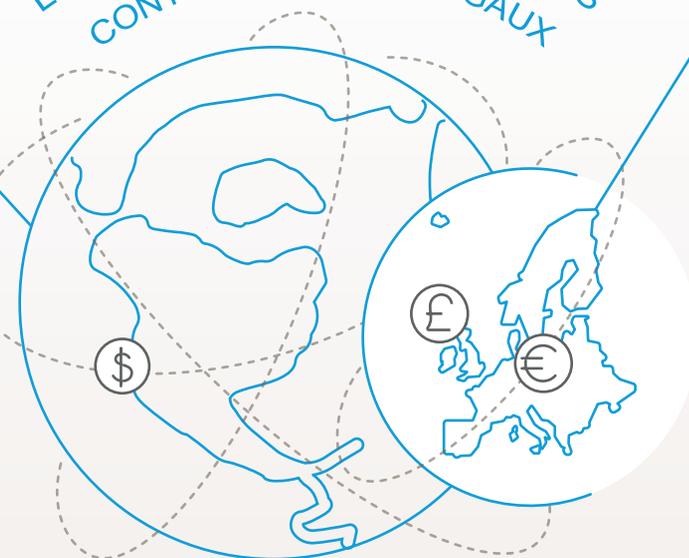
LE COMMERCE DES PESTICIDES CONTREFAITS OU ILLÉGAUX

MONDIAL

LE FRUIT DE CE DÉLIT EST TRES RENTABLE

Le chiffre d'affaires résultant de pesticides contrefaits et illégaux pourrait représenter

LE 4^{ème} PLUS GRAND MARCHÉ DE L'INDUSTRIE



EUROPE

Les pesticides contrefaits et illégaux représentent

PRÈS DE 14%

du marché européen des produits phytopharmaceutiques²⁻³

Lors de l'opération **Silver Axe** d'Europol en 2015, 2017 et 2018

PLUS DE 670 tonnes

DE PESTICIDES CONTREFAITS OU ILLÉGAUX ONT ÉTÉ SAISIS

Les produits phytopharmaceutiques légaux testés et autorisés sont utilisés de manière responsable comme un élément essentiel en agriculture. Les produits phytopharmaceutiques permettent de lutter contre les ravageurs, les mauvaises herbes et les maladies qui s'attaquent aux cultures qui nous nourrissent. Sans protection des cultures, dont les produits phytopharmaceutiques légaux, les pertes mondiales de nourriture dues aux ravageurs pourrait atteindre 80 %.¹

Le commerce de **pesticides contrefaits et illégaux** a augmenté, avec des quantités croissantes produites et vendues par des réseaux criminels organisés, présentant des risques réels pour la santé des agriculteurs, pour l'environnement et l'économie.

Deux mondes contrastés

RÉFLÉCHISSEZ A CECI ...



PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AUTORISÉS



TESTÉS

- ✓ Plus de 100 tests spécifiques sur la sécurité
- ✓ Connaissance et maîtrise des risques
- ✓ Des avantages fondés et justifiés



AUTORISÉS

- ✓ Commission européenne, EFSA
- ✓ Etats Membres, Agences
- ✓ Ré-examinés tous les 10 ans



FOURNISSEURS

- ✓ S'engagent à fournir des produits sûrs, de haute qualité
- ✓ Coopèrent avec les autorités
- ✓ Fournissent un accompagnement aux utilisateurs



PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES CONTREFAITS ET ILLÉGAUX



NON TESTÉS

- ✗ Pas de tests d'innocuité
- ✗ Risque inconnu
- ✗ Dommages potentiels (pas d'avantage)



NON AUTORISÉS

- ✗ Non contrôlés réglementairement (échappent à tout cadre réglementaire)
- ✗ Non ré-examinés



FOURNISSEURS

- ✗ Dans l'illégalité
- ✗ Inconnus des autorités
- ✗ Pas d'accompagnement
- ✗ Participant souvent à d'autres activités illégales

¹ OCDE/FAO (2012), OECD-FAO Agricultural Outlook 2012, publication OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2012-en.

² Commission européenne "Etude ad-hoc sur le commerce des pesticides contrefaits et illégaux dans l'UE" https://ec.europa.eu/food/sites/food/files/plant/docs/pesticides_ppp_illegal-pps-study.pdf

³ EUIPO « Le coût économique des atteintes aux droits de propriété intellectuelle dans le secteur des pesticides » https://euiipo.europa.eu/tunnel-web/secure/webdav/guest/document_library/observatory/resources/research-and-studies/ip_infringement/study10/pesticides_sector_en.pdf

⁴ <http://www.chinapesticide.org.cn/ywb/index.jhtml>

#WithOrWithout



ECPA Association
Européenne pour la
Protection des Plantes

L'ensemble des acteurs de la filière agricole en Europe est menacé

MENACES POUR LA FILIÈRE



AUTORITÉS ET GOUVERNEMENTS

Les produits phytopharmaceutiques contrefaits et illégaux menacent la santé et la sécurité, entravent le développement économique et érodent la crédibilité du gouvernement **238 millions d'euros** de recettes publiques perdues par an³



FABRICANTS LÉGAUX

La filière légale perd environ **1,3 milliards d'euros** de chiffre d'affaires annuellement³



TRANSPORTS ET TRANSPORT MARITIME

Les ports étant les principaux points d'entrée, la contrebande traverse les frontières terrestres avec les pays tiers



CIRCUITS DE DISTRIBUTION

Perte de crédibilité auprès des agriculteurs et perte d'activité qui en découle



PRODUCTEURS / AGRICULTEURS

Perte de leurs cultures
Perte de subventions UE
Détérioration des sols
Menace pour la santé de l'agriculteur



ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

Perte d'approvisionnements alimentaires
Perte de confiance
Menace sur la sécurité alimentaire

SOLUTIONS COMMENT Y REMÉDIER



Sensibiliser l'opinion grâce à une collaboration entre secteurs privés et publics



Faire disparaître les fabricants illégaux



Renforcer l'application de la loi et les contrôles sur le marché



Donner aux autorités phytosanitaires les moyens de travailler directement avec les douanes à l'importation et élever le degré de priorité auprès des douanes aux frontières



Alerter l'ensemble de la filière d'approvisionnement / livraison pour ne transporter que les produits phytopharmaceutiques homologués depuis les pays où ils sont fabriqués vers leurs pays de destination



Intégrer une formation anti-contrefaçon dans tous les programmes de sensibilisation des agriculteurs



Se conformer à toutes les lois et réglementations sur les produits phytopharmaceutiques



Collaborer avec les organisations internationales, les gouvernements, la police, les douanes et les autorités en matière de produits phytopharmaceutiques pour mettre en place des formations sur les produits phytopharmaceutiques contrefaits et illégaux.



Éviter de travailler avec des contrefacteurs, des entreprises de livraison par voie maritime et aérienne. S'engager dans des pratiques de type « Connaître son client »



Respecter les règles de certification des exportations de l'ICAMA⁴



Préserver l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement en refusant de livrer des produits phytopharmaceutiques contrefaits et illégaux



Vendre uniquement des produits phytopharmaceutiques homologués officiellement / légalement ; Mettre en oeuvre le principe de « Connaître son fournisseur » et n'acheter que chez des fabricants légitimes



Informar les agriculteurs du risque potentiel des produits phytopharmaceutiques contrefaits et illégaux



S'assurer d'être en conformité avec la législation et les réglementations sur les produits phytopharmaceutiques



Connaître son fournisseur et acheter auprès de distributeurs agréés



Notifier les incidents suspects aux autorités phytosanitaires



Exiger un reçu / une facture pour chaque achat



Insister pour que les agriculteurs utilisent seulement des produits phytosanitaires homologués légalement et mettre en place des processus pour s'en assurer



Collaborer avec les autorités responsables de l'import-export en agroalimentaire pour éviter que des cultures soient traitées avec des produits phytopharmaceutiques contrefaits ou illégaux



Connaître son fournisseur et acheter de denrées alimentaires uniquement à partir de pays et d'agriculteurs qui utilisent des produits phytopharmaceutiques autorisés à la vente

L'ECPA et ses membres travaillent avec la police, les douanes et les autorités phytosanitaires pour faire en sorte que seuls les produits phytopharmaceutiques autorisés soient commercialisés, et utilisés de façon sûre et responsable. Dans le cadre de la lutte de l'industrie contre les produits phytopharmaceutiques contrefaits et illégaux, nous continuons à sensibiliser aux risques liés à de tels produits.

EN 2016 ET 2017



PRÈS DE
100 000
AGRICULTEURS



PRÈS DE
9 000
DISTRIBUTEURS

DANS TOUTE
L'EUROPE

L'ECPA ET SES
MEMBRES ONT
FORMÉ :

Pour en savoir plus sur les actions entreprises par la filière, visitez notre site internet :
<http://www.ecpa.eu/stewardship/counterfeit-illegal-pesticides>

Exemple de sensibilisation de l'opinion au niveau national :
<http://bezpiecznauprawa.org>

#WithOrWithout